

PROCES-VERBAL

COMITE DE DIRECTION réunion plénière

07 Octobre 2019

Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

Membres présents :

Mesdames Christine AUBERE, Valérie COLIN, Ghislaine YESLI KERRAD
Messieurs Ahmed BOUAJAJ, François CHARRASSE, Philippe COLLOT, Philippe COUCHOUX, Claude DELFORGE, Jean-Claude DAIX, Gilbert MATHIEU, Jean-Pierre MEURILLON, François THISSERANT, Daniel VOISIN

Assistent :

Madame Sophie GERMAIN (Directrice Générale)
Messieurs Denis TURCK (Vice-président délégué du District du VAL DE MARNE), Daniel GALLETI (Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage), Christophe LAQUERRIERE (Animateur de la Commission Régionale de Gestion et de Formation des Délégués), Olivier BIRON (Directeur Général Adjoint), Michaël MAURY (Directeur Général Adjoint), Ali MOUCER (Directeur Technique Régional)

Assistent (en partie) :

Messieurs David SANGLIER (Expert-comptable), Jean-Laurent BRACIEUX (Commissaire aux Comptes)

Absents :

Mesdames Brigitte HIEGEL (excusée), Joëlle MONLOUIS (excusée)
Messieurs Frédéric CHEVIT (excusé), Bruno FOUCHET (excusé), Nasser GAMMOUDI (excusé), Thierry MERCIER (excusé), Rosan ROYAN (excusé)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 02 SEPTEMBRE 2019

Les membres du Comité de Direction ont pris connaissance du procès-verbal transmis en amont de la présente réunion.

Le Comité,

Après avoir pris connaissance, en séance, des observations formulées par M. MEURILLON et par le Président,

Adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion plénière du 02 Septembre 2019 en tenant compte desdites observations.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU 09 NOVEMBRE 2019

Présentation et adoption du Bilan et du Compte de résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2019

M. SANGLIER, Expert-comptable de la Ligue, présente au Comité les comptes de l'association (Compte de résultat et Bilan) arrêtés au 30 Juin 2019 en expliquant les variations des différents postes du Compte de résultat et du Bilan.

L'exercice comptable 2018/2019 fait apparaître un excédent d'exploitation de 1 106 277 € et un excédent « total » de 1 198 781 €.

Le Comité entend ensuite M. BRACIEUX, Commissaire aux Comptes qui a procédé à la vérification des comptes de l'association dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par l'Assemblée Générale. Cette vérification n'a donné lieu à aucune observation particulière.

M. BRACIEUX relève par ailleurs l'important excédent réalisé, lequel permet d'accomplir des projets et d'envisager sereinement l'avenir.

Il souligne également la stabilité des charges récurrentes de la Ligue et salue l'augmentation de la trésorerie.

M. MEURILLON interroge Monsieur BRACIEUX quant à la pertinence de rembourser immédiatement les dettes de la Ligue eu égard au niveau de la trésorerie. Mme COLIN et M. BRACIEUX, après avoir expliqué la décomposition du total des dettes figurant au Passif du Bilan, précisent que la Ligue n'a, compte tenu des taux d'intérêt actuellement pratiqués sur les marchés financiers, aucun intérêt à rembourser le crédit lié à l'acquisition du Domaine de Morfondé.

M. DELFORGE demande des explications sur la baisse des charges sociales alors que la masse salariale reste stable.

Monsieur SANGLIER précise que la baisse des charges sociales est liée à la réforme du CICE.

Après avoir entendu ces explications, le Comité adopte à l'unanimité les comptes présentés (Bilan et Compte de résultat arrêtés au 30 Juin 2019).

Ces comptes seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du Samedi 09 Novembre 2019.

Le Président remercie le Cabinet Comptable et le Commissaire aux Comptes pour leurs conseils et leur accompagnement, et félicite les équipes de la Ligue pour le travail réalisé.

Il fait ensuite observer que :

- . Malgré les charges liées au Domaine de Morfondé, la Ligue dégage des excédents,
 - . Avec le Domaine de Morfondé, la Ligue a une obligation de rigueur, ce qui lui permettra de faire fonctionner le Domaine en autonomie,
 - . Il est nécessaire que la Ligue dispose d'une trésorerie importante pour effectuer, dans les délais et de manière régulière, les différents versements aux Districts, étant rappelé que ces versements constituent la principale ressource pour ces derniers,
- Et rappelle que l'excédent de l'exercice est réalisé, comme celui des saisons précédentes, non pas sur le budget total de la Ligue (10,5 M€) mais sur l'activité de la Ligue nette des versements aux Districts et à la F.F.F., soit 5,4 M€,

Il se réjouit des excellents résultats comptables obtenus depuis sa prise de fonction, réalisés sans recourir à la moindre augmentation de tarifs, lesquels résultats permettent de répondre implacablement aux personnes qui se sont permises de mettre en doute la probité de la Ligue.

Il est enfin précisé que les budgets prévisionnels 2019/2020 réajusté et 2020/2021 seront présentés lors de la prochaine réunion plénière du Comité (le 21 Octobre 2019) en vue de l'Assemblée Générale du Samedi 09 Novembre 2019.

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2019

Sur proposition de son Président, le Comité propose à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2019, soit 1 198 781 €, aux postes « Autres réserves – Réserve Centre Technique Régional » pour un montant de 1 000 000 € et « Report à nouveau » pour un montant de 198 781 €.

Cette résolution sera soumise au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale du 09 Novembre 2019.

Le Président précise que la somme affectée au poste « Autres réserves – Réserve Centre Technique Régional » correspond peu ou prou au budget des travaux d'extension de l'unité de vie Fernand DUCHAUSSOY (lesquels travaux permettront d'augmenter le nombre de couchages).

Présentation des modifications aux Statuts de la Ligue

Le Comité prend connaissance des modifications engendrées aux Statuts de la Ligue par suite des dispositions votées par l'Assemblée Fédérale du 08 Décembre 2018 (modifications aux Statuts-types des Ligues Régionales).

Conformément aux dispositions de l'article 36 des Statuts de la Ligue, ces modifications seront présentées et commentées aux membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue mais elles ne feront pas l'objet d'un vote en Assemblée Extraordinaire.

L'Assemblée Fédérale du 08 Décembre 2018 ayant également adopté des modifications aux Statuts-types des Districts, ces derniers sont invités à apporter les modifications nécessaires à leurs Statuts.

Le Président rappelle également aux Districts des HAUTS-DE-SEINE, de la SEINE-SAINT-DENIS et du VAL DE MARNE que les modifications engendrées à leurs Statuts par suite de la création du District Parisien de Football doivent être transmises pour avis à la Direction Juridique de la F.F.F. préalablement à leur présentation à leur Assemblée Générale Extraordinaire.

Présentation et adoption du projet d'Ordre du jour de l'Assemblée Générale

Le Comité arrête le projet d'ordre du jour de l'Assemblée Générale du Samedi 09 Novembre 2019 :

- I. APPEL DES DELEGUES ET QUORUM**
- II. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DE LA LIGUE**
- III. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03.11.2018 (publié sur le site paris-idf.fff.fr le 03.09.2019)**
- IV. RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2018-2019**
- V. QUESTIONS FINANCIERES**
Présentation du Rapport de la Trésorière saison 2018-2019
Rapports du Commissaire aux Comptes (Rapport Général et Rapport Spécial)
Approbation des Comptes clos au 30 juin 2019
Affectation du Résultat de l'exercice
Approbation des budgets prévisionnels 2019-2020 réactualisé et 2020-2021
- VI. PRESENTATION DES MODIFICATIONS AUX STATUTS DE LA LIGUE**
Mise en conformité des Statuts de la Ligue avec les Statuts-types
(Dispositions annexes aux Statuts de la F.F.F.)
- VII. INFORMATION SUR LE DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL**
- VIII. ELECTION DU MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE AU TITRE DE L'ARBITRE (sous réserve)**
- IX. ELECTION DES DELEGUES DE CLUBS - DELEGATION DE LA LIGUE AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA F.F.F. ET DE LA L.F.A. SAISON 2019-2020**
- X. QUESTIONS DIVERSES**
- XI. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE**

LE POINT SUR LES EFFECTIFS LICENCIES

Au 04.10.2019, la Ligue a enregistré 186 146 licences contre 188 702 licences la saison dernière à la même période, soit une baisse de 1,35% (- 2 556 licences).

A ce jour, la Ligue n'a enregistré que 66,38% des licences N-1 ; seule la Ligue d'OCCITANIE fait « moins bien » avec 56,15% des licences N-1 enregistrées tandis que de l'autre côté de ce classement, la Ligue des PAYS DE LA LOIRE a déjà enregistré 80,67% de ses licences N-1.

Au niveau national, la Ligue est à la 2^{ème} place du classement des Ligues au nombre de licences enregistrées, derrière AUVERGNE-RHONE-ALPES (188 271 licences, soit 70,91% des licences N-1) et devant les HAUTS-DE-FRANCE (184 099 licences, soit 78,35% des licences N-1).

Les membres du Comité prennent ensuite connaissance à l'aide de différents tableaux de :

La répartition des licences enregistrées par District

Au 04.10.2019, avec 31 120 licences enregistrées, le District des HAUTS-DE-SEINE est en tête du classement des Districts franciliens.

Il convient de noter qu'en valeur relative, les Districts des HAUTS-DE-SEINE et des YVELINES sont ceux qui ont enregistré le plus grand nombre de licences, respectivement 71,26% et 71,56% des licences N-1, tandis que comme d'habitude, le District de la SEINE-SAINT-DENIS est celui qui démarre le moins bien (58,42%).

Quant aux autres Districts, ils ont enregistré une moyenne de 65% de leurs licences N-1.

Si, de date à date, nous sommes en baisse au niveau global, la tendance est différente sur certains territoires ; ainsi, les Districts des HAUTS-DE-SEINE et de SEINE-ET-MARNE sont en hausse respectivement de 1,53% (+ 969 licences) et 0,71% (+ 201 licences).

En revanche, le District de l'ESSONNE est celui qui enregistre la plus forte baisse de date à date, et ce, tant en valeur relative (- 3,83%) qu'en volume (- 964 licences). Suivent les Districts des YVELINES (- 852 licences, soit - 2,79%) et du VAL-D'OISE (- 700 licences, soit - 2,89%).

La répartition des licences enregistrées par catégorie

Le Football Libre masculin

De date à date, toutes les catégories du Football Libre masculin, à l'exception des U12/U13, sont en baisse ; la plus forte baisse en volume étant enregistrée chez les Seniors (- 3 273 licences) et la plus forte baisse en valeur relative chez les U18/U19 (- 12,30%).

Focus sur les U20

Au 04.10.2019, la Ligue a enregistré 1 977 licences U20 tandis qu'à la même période la saison dernière, les U19 qui sont devenus cette année les U20 étaient au nombre de 3 312 ; ce qui laisse à penser que nous avons perdu de date à date, entre les deux saisons, 1 335 licences. Même tendance à la baisse chez les U19 puisqu'au 04.10.2019, la Ligue a enregistré 1 989 licences U19 alors qu'à la même période la saison dernière, selon la même logique, nous comptons 3 741 licences U18 (qui sont devenus les U19 de cette année), soit une perte de 1 752 licences entre les deux saisons.

Dans la catégorie Football d'Animation, le nombre de licences enregistrées est en baisse par rapport à la même période la saison dernière, saison du record (- 809 licences, soit -1,70%), mais est également en baisse par rapport à la saison 2017/2018 (- 832 licences, soit - 1,75%).

En revanche, dans la catégorie U12/U13, le nombre de licences enregistrées est en hausse par rapport aux deux dernières saisons :

- . + 232 licences par rapport à la saison dernière (saison du record), soit + 1,15%
- . + 485 licences par rapport à la saison 2017/2018, soit + 2,43%

Le Football Féminin

Au niveau global, le nombre de licences enregistrées dans le Football Féminin Libre est en hausse de date à date : + 1 784 licences, soit + 21,13%.

Par rapport à la saison 2017/2018, cela représente une augmentation de 40,36% (+ 2 941 licences).

Dans le détail, toutes les catégories enregistrent une augmentation du nombre de leurs licences, la plus forte augmentation, tant en volume qu'en valeur relative, étant à mettre au crédit de la catégorie U12F/U13F : + 619 licences, soit + 47,29%.

Le Football Diversifié

De date à date, le nombre de licences enregistrées en Futsal est en augmentation : + 377 licences, soit + 10,86% tandis qu'il est relativement stable en Football Loisir (- 36 licences, soit - 1,48%) et en baisse dans le Football d'Entreprise (- 327 licences, soit - 11,56%).

L'encadrement

De date à date, le nombre de licences enregistrées est en augmentation dans toutes les catégories de l'encadrement :

- . Educateurs Fédéraux : + 92 licences (+ 4,85%)
- . animateurs Fédéraux : + 255 licences (+ 50%)
- . Technique Régionale : + 96 licences (+ 13,06%)
- . Dirigeants : + 1 246 licences (+ 7,96%)

Dans cette dernière catégorie, les Dirigeantes et les Dirigeants sont en augmentation respectivement de 172 licences et 1 074 licences.

LES INFORMATIONS SUR LA VIE DE LA LIGUE ET DU SECRETARIAT GENERAL

Informations générales

*** Point sur les manifestations inaugurale et du Centenaire**

Le Président fait un point des différentes manifestations prévues dans le cadre de l'inauguration de la plaine de jeux à Morfondé (le 13 Octobre prochain) et du Centenaire du Football Francilien.

*** Information sur la date de la Soirée des Champions 2018/2019**

Le Comité est informé que la traditionnelle Soirée des Champions se tiendra le Mardi 29 Octobre prochain dans les Salons de l'Hôtel des Arts et Métiers.

*** Retour sur l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Présidents de District de Football (ANPDF)**

Le Comité prend connaissance des sujets abordés lors de l'Assemblée Générale de l'ANPDF qui s'est déroulée le 14 Septembre dernier à Marseille.

*** Retour sur l'inauguration du siège de la Ligue de CORSE**

Le Président fait un retour sur l'inauguration du siège la Ligue de CORSE qui s'est déroulée le 21 Septembre dernier à Bastia.

* Retour sur la réunion statutaire des Clubs participant aux Championnats Nationaux Seniors Libres

En application des dispositions statutaires, une réunion des Clubs participant aux Championnats Nationaux Seniors Libres a été organisée le Lundi 23 Septembre dernier au siège de la Ligue. 14 clubs sur les 26 convoqués étaient présents à cette réunion.

M. DROUVROY, Directeur des Compétitions Nationales, était intervenu lors cette réunion pour présenter les évolutions de la Licence Club Fédéral.

Outre cette question de la Licence Club Fédéral, ont également été abordés les points suivants :

- . Compétitions : installations sportives / billetterie / évolutions réglementaires
- . Dispositif Global de Prévention
- . Présentation des modifications aux Lois du Jeu

* Retour sur la réunion des clubs du Championnat Seniors de R1

La traditionnelle réunion des clubs du Championnat Seniors de R1 a eu lieu ce Samedi 05 Octobre au siège de la Ligue. Rappel du Dispositif Global de Prévention et présentation des modifications aux Lois du Jeu figuraient à l'ordre du jour de cette réunion à laquelle ont participé 16 clubs (sur les 24 concernés). Etaient également présents des arbitres et des membres de la CRPME.

* Point sur les contentieux

Le Comité prend connaissance des propositions de conciliation et/ou jugements du Tribunal Administratif sur les dossiers suivants :

. Litige SC GRETZ TOURNAN c/ Ligue (contestation de sa situation d'infraction vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage – 4^{ème} année) : rejet de la requête en référé du club (aucun des moyens soulevés n'étant de nature à faire naître un doute sérieux sur la légalité de la décision du Comité d'Appel de la Ligue).

. Litiges FC COURCOURONNES :

- C/ Ligue (contestation de sa situation d'infraction vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage – 3^{ème} année) : opposition du club à la proposition de conciliation au terme de laquelle il lui était proposé de s'en tenir à la décision du Comité d'Appel de la Ligue.

- C/ la F.F.F. (contestation de la sanction disciplinaire de retrait de 6 points prononcés à l'encontre de son équipe première) : opposition de la F.F.F. à la proposition de conciliation au terme de laquelle il lui était proposé de rapporter la décision de sa Commission Supérieure d'Appel.

. Litige CS BRETIGNY c/ F.F.F. (contestation de sa rétrogradation en R1 Seniors) : rejet de la requête en référé du club (incompétence du Tribunal Administratif saisi par le club).

* Renouvellement du Collège des Présidents de Club saison 2019/2020

Le Comité renouvelle le mandat des membres du Collège des Présidents de Club pour la saison 2019/2020 en procédant à quelques ajustements, lesquels ajustements sont liés à l'évolution de la situation du dirigeant concerné au sein de son club (fin d'exercice de la fonction de Président).

* Championnats Départementaux U20 et Seniors Féminines

Le Comité est informé qu'un point sera effectué sur ces deux championnats lors des prochaines réunions du Comité de Direction et du Collège des Présidents de Club.

* Retour sur les rendez-vous et réunions du Président

Le Président fait un point sur ses différents rendez-vous et autres réunions touchant à la Vie de la Ligue :

. 10.09 : Rendez-vous avec SAMARCANDE et RC MEDIA (Centenaire de la Ligue et Stadium Mag)

- . 16.09 : Rendez-vous avec V erane STEFANI, Directrice de l'I.F.F. (R egionalisation de la formation et apprentissage)
- . 17.09 : Rendez-vous avec F. CHARRASSE
- . 23.09 : Rendez-vous avec Pierre SAMSONOFF, Directeur de la L.F.A.
- . 01.10 : Rendez-vous avec F. THISSERANT
- . 01.10 : R eunion Pr esident de Ligue - Pr esidents de District
- . 02.10 : Rendez-vous avec les Experts-Comptables et le Commissaire aux Comptes (cl oture des comptes)

* Mouvements dans les Commissions R egionales

Sur proposition du Secr etaire G en eral, le Comit e proc ede aux nominations suivantes :

Commission R egionale des Statuts et R eglements et du Contr ole des Mutations

- . M. Mah e DJELLAL

Commission R egionale des Terrains et Installations Sportives

- . M. Mah e DJELLAL

Observateurs en arbitrage

- . M. Bertin CYPRIEN
- . M. Alain LISSORGUE

* Demande de renouvellement de carte d'arbitre honoraire

Le Comit e autorise la d elivrance de la carte d'arbitre honoraire pour la saison 2019/2020  a :

- . M. BALISIER Lucien
- . M. BERTHO Frank
- . M. BREUIL Robert
- . M. CHABANIER Jaques
- . M. CHARLES Jean Claude
- . M. CHEVALDIN Daniel
- . M. DUFOUR Alain
- . M. INFERNOSO Andr e
- . M. LAURENT Vincent De Paul
- . M. LECLERC Jean Luc
- . M. LOPEZ Eugene
- . M. MARMION Bernard
- . M. PAYET Louis Gaston
- . M. SAUTON Pascal
- . M. THERON Jaques
- . M. ZIDEE Omer
- . M. VIAL George

* Mouvements dans les clubs

Le Comit e ent erine les mouvements dans les clubs suivants :

Demandes d'affiliations

Clubs Libres

- BE IN SPORTS (95)
- BO ATTITUDE (92)
- NOISIEL FOOT ACADEMY (77)
- TEAM ZAWA ESCE (92)
- UNION SPORTIVE DU VESINET (78)

Clubs Loisir

SPECTRES FOOTBALL (93)

FOOTBALL CLUB A L'ANCIENNE (78)

ASSOCIATION JEUNESSE SAINT VINCENT DE PAUL (93)

Le Comité émet un avis favorable à ces demandes d'affiliation.

Inactivités totales pour 2019/2020 – 1^{ère} saison

Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F., lequel dispose que : « *Un club en non-activité est celui qui ne s'engage pas en compétition officielle, ou qui est déclaré tel par la Ligue régionale, pour un autre motif. [...]* »

Vu la situation des clubs suivants,

Prononce, sous réserve des sommes dues, leur inactivité (1^{ère} saison) :

Clubs Libres

530 293 : POATRED AN ARVOR (78)

531 110 : MARTIGUA PARIS AS (93)

541 345 : AS GUERNOISE (78)

544 496 : CORMEILLES EN VEXIN FC (95)

547 613 : PARTENAIRES A.C. (94)

548 908 : LE KAMELEON (92)

550 013 : GENTILLY US (94)

550 447 : AS DE SAINTRY (91)

550 586 : DOS NORTHENOS VITRY AS (94)

551 700 : RACINE CLUB (92)

581 242 : AS DE SONCHAMP (78)

581 745 : F.C. ESPERANTO (94)

Club Futsal

549 303 : C NOUES (94)

551 160 : AGIR ENSEMBLE (93)

580 661 : MASSY UNITED FUTSAL (91)

582 271 : AS DE ROMILLY (93)

582 525 : A. URBAN 13 (94)

Club Football Entreprise

606 470 : SODEXHO PARIS A.S. (92)

654 256 : ASPTT MAISONS ALFORT (94)

Club Loisir

880 747 : FC APPY (78)

Inactivités totales pour 2019/2020 – 2^{ème} saison

Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F., lequel dispose que : « *Un club en non-activité est celui qui ne s'engage pas en compétition officielle, ou qui est déclaré tel par la Ligue régionale, pour un autre motif. [...]* »

Vu la situation des clubs suivants,

Prononce, sous réserve des sommes dues, leur inactivité (2^{ème} saison) :

Clubs Libres

518 926 : PORTE DE BAGNOLET AS (93)

536 488 : CHEPTAINVILLOISE AS (91)

539 363 : MARTINIQUE GUADELOUPE PARIS ASCAC (93)

544 489 : BLUE STARS (92)

550 427 : CHANTELOUP FC 77 (77)

554 276 : ACADEMIE BERNARD DIOMEDE (92)

580 652 : STANDARD AC (92)

581 528 : FOOTBALL CLUB JOUSSOUR MONTREUIL (93)

581 999 : SC PLAISIR (78)

582 253 : CANNES ECLUSE CS (77)

582 492 : FOYER RURAL FC VILLIERS SAINT-GEORGES (77)

Club Futsal

582 467 : BALL-TAIRE & CO (92)

Club Football d'Entreprise

613 020 : INSTITUT NATIONAL GEOGRAPHIQUE AS (94)

663 676 : US GAZELEC PARIS IDF (93)

681 983 : ALLO TRANSPORT FOOT (94)

Clubs Loisir

852 565 : ORGEMONT COSMO FOOT AS (95)

880 587 : DCONTRACT (94)

882 451 : ASSOCIATION SASSOUN (95)

Radiations suite à 2 saisons consécutives d'inactivité

Vu l'article 42.1 des Règlements Généraux de la F.F.F., lequel dispose que : « *Un club demeuré deux saisons consécutives sans activité officielle est automatiquement radié.* »,

Vu la situation des clubs suivants,

Prononce leur radiation :

Clubs Libres

521 487 : INTERNATIONAL DE PARIS FC (92)

540 516 : CROUY SUR OURCQ USIC (77)

540 951 : LONGCHAMP FC (92)

547 442 : VALENCE EN BRIE CS (77)

552 238 : PEROU UNI FC (92)

554 171 : ES DE CRETEIL (94)

580 849 : ALLIANCE DE LA BRIE 77 FC (77)

581 281 : JUVISY ACADEMIE FOOTBALL (91)

581 809 : VIGNEUX SUR SEINE RC (91)

582 405 : AS FONTAINS (77)

Clubs Futsal

581 148 : JS GOUSSAINVILLE (95)

582 277 : FC CACHACA (92)

590 175 : SCA EVRY 2000 (91)

Clubs Football d'Entreprise

607 506 : PERSONNEL ACIER METAL (92)

612 490 : FINANCES AOC (92)

Club Loisir

882 053 : MUSIK A VENIR (93)

Radiations pour non-paiement des sommes dues

Vu l'article 3 des Statuts de la F.F.F., lequel dispose que : « *La qualité de membre de la Fédération se perd par la démission ou la radiation, dans le respect des droits de la défense, pour non-paiement des sommes exigibles [...] prononcée par le Comité Directeur de la Ligue régionale [...]* »,

Vu la situation des clubs suivants,

Prononce leur radiation pour non-paiement des sommes dues :

Clubs Libres

582 274 : ENSEMBLE POUR L'ESPOIR ET LE DEVELOPPEMENT (93)

582 422 : REVELATION FOOTBALL ACADEMIE (91)

582 532 : AS RENAISSANCE (94)

Clubs Futsal

582 003 : A. JEUNESSE BOURGETINE (93)

582 368 : PARIS 18 FUTSAL (93)

582 462 : FC SEVRAN (93)

Club Football d'Entreprise

690 678 : US DES CHEMINOTS OUEST RIVE GAUCHE (92)

Cessations définitives d'activité

Clubs Libres

563633 : PARIS FRANCE FOOTBALL (94)

581 463 : OS TUGAS SARTROUVILLE (78)

581 762 : A.J. CHANTIERS (78)

Clubs Loisir

851 335 : AVOCAT S.C. (92)

890 453 : OCCAZ F.C. (92)

* Demandes d'Ententes

. Demande d'entente formulée par les clubs SAINT LEU 95 FC (549 968) et PARISIS FC (580 489) dans la catégorie U15 F à 11.

Le Comité,

Pris connaissance de la demande d'entente formulée par les clubs susvisés pour la constitution d'une équipe U15 F (compétitions à 11),

Autorise cette entente pour la saison 2019/2020, étant observé que le club support de cette entente est le club de PARISIS FC.

. Demande d'entente formulée par les clubs VILLIERS LE BEL JS (550 582), FOSSES FU (542 402) et ADAMOIS OL (540 630) dans la catégorie U18 F à 11.

Le Comité,

Pris connaissance de la demande d'entente formulée par les clubs susvisés pour la constitution d'une équipe U18 F (compétitions à 11),

Autorise cette entente pour la saison 2019/2020, étant observé que le club support de cette entente est le club de VILLIERS LE BEL JS.

Technique

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à la Technique :

* Réunions de coordination technique

. Le 13 Septembre à Morfondé : réunion de coordination de l'Equipe Technique Régionale élargie (avec les CTD-DAP et Techniciens départementaux).

. Le 1^{er} Octobre au siège de la Ligue : réunion de coordination de l'Equipe Technique de la Ligue.

* La formation des éducateurs

- Titres à Finalité Professionnelle

Dans le cadre de la formation au Brevet de Moniteur de Football (B.M.F.), il a été organisé :

. Du 02 au 05 Septembre 2019 à la Ligue : tests d'entrée en formation 2019/2020

. Le 08 Septembre 2019 : réunion du jury final

. Du 23 au 26 Septembre 2019 à Morfondé : positionnement des stagiaires (154 stagiaires répartis en 8 promotions)

Dans le cadre de la formation au Brevet d'Entraîneur de Football (B.E.F.), il a été organisé :

. Du 02 au 05 Septembre 2019 à la Ligue : tests d'entrée en formation 2019/2020

. Le 08 Septembre 2019 : réunion du jury final

. Les 16 et 17 Septembre 2019 au CDFAS d'Eaubonne : positionnement des stagiaires de la promotion n°1 (27 stagiaires dont 3 redoublants)

. Les 19 et 20 Septembre 2019 au CDFAS d'Eaubonne : positionnement des stagiaires de la promotion n°2 (25 stagiaires dont 1 redoublants)

Les 27 stagiaires de la dernière promotion seront quant à eux réunis lors des périodes de vacances scolaires.

- Validation des Acquis de l'Expérience

Une réunion d'informations sur la Validation des Acquis de l'Expérience a été organisée le 18 Septembre dernier au siège de la Ligue.

- Inter Sessions pour le Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Une réunion d'accompagnement des candidats inscrits au D.E.S.J.E.P.S. mention Football (10 stagiaires dont Céline LAPERTOT) a été organisée le 03 Octobre 2019 à Morfondé.

- Formations complémentaires :

. Le 27 Septembre 2019 à Morfondé : formation de formateurs de Districts (15 stagiaires)

. Le 29 Septembre 2019 à Paris : certification du module « Futsal base »

* Développement et animation des pratiques

. Le Samedi 07 Septembre 2019 à la Ligue : réunion des éducateurs des Critériums interdépartementaux U12-U13

. Le Samedi 05 Octobre 2019 à Moissy : remise du Label Jeunes régional au club de SENART MOISSY.

Arbitrage

Le Comité prend connaissance de différentes informations et/ou actions relatives à l'arbitrage :

* Réunions de début de saison

Deux réunions d'informations et de formations sur les modifications des Lois du Jeu ont été organisées comme suit :

. Le 07 Septembre 2019, pour les Jeunes Arbitres de Ligue

. Le 12 Septembre 2019, pour les arbitres féminines de Ligue

* Tests physiques des arbitres des catégories Régional 2 – Régional 3 – Régional 3 Stagiaire – Arbitre Assistant Régional 2 – Arbitre Assistant Régional 2 Stagiaire

Les tests physiques des arbitres susvisés ont été organisés lors de 3 rassemblements aux dates et lieux suivants :

. Le Mercredi 11 Septembre 2019 au Parc des Sévines à Gennevilliers (92)

. Le Mardi 17 Septembre 2019 au Centre Technique de Morfondé à Villeparisis (77)

. Le Mercredi 18 Septembre 2019 au Complexe Sportif Josiane Adélaïde à Courcouronnes (91)

Le Comité adresse ses remerciements aux clubs et aux membres des Commissions de l'Arbitrage des Districts concernés respectivement pour leur accueil et leur participation à l'organisation de ces tests physiques.

* Réunion plénière de la Commission Régionale de l'Arbitrage

La Commission Régionale de l'Arbitrage s'est réunie en séance plénière le Jeudi 18 Septembre 2019.

La prochaine réunion est programmée le 21 Novembre prochain.

* Stage des arbitres de la Filière fédérale

La section formation de la Commission Régionale de l'Arbitrage a organisé les 28 et 29 Septembre derniers le stage des arbitres de la Filière Fédérale (candidats potentiels aux concours fédéraux).

QUESTIONS DIVERSES

JP MEURILLON

- . Informe le Comité du projet de modification du Statut de l'Arbitrage, qu'il a transmis à la Ligue, pour ce qui concerne les obligations des clubs dont l'équipe première accède en division supérieure.
- . Revient sur le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2020, lequel prévoit notamment la suppression de l'obligation de production du certificat médical pour la pratique sportive pour les joueurs mineurs.

D. VOISIN

- . S'interroge sur l'harmonisation des coûts de formation au sein des Districts et sur l'utilisation des bons de formation pour 2019/2020.
- Il est précisé que les coûts pédagogiques des différentes formations fédérales sont désormais fixés par l'I.F.F., de sorte que l'éventuelle différence de tarifs de formation d'un District à l'autre résultera des frais annexes (restauration/hébergement, etc.).
- Pour ce qui concerne les bons de formation, ils seront automatiquement attribués aux stagiaires lors de leur inscription, dans la limite du contingent de bons attribués et sous réserve d'éligibilité de la formation.

C. DELFORGE

- . Remise du Label Arbitrage le 11 Octobre prochain.
- . Revient sur réunions au cours desquelles ont été présentées les conclusions du groupe de travail sur les incivilités et sur le projet d'application du Dispositif Global de Prévention sur tous les Championnats de D1.

P. COLLOT

- . Organisation de l'Assemblée Générale du District le 23 Novembre prochain à Lésigny.

F. THISSERANT

- . Retour sur l'Assemblée Générale du District qui s'est déroulée le 02 Octobre dernier à Saint-Germain-Lès-Arpajon.
- . Fait part de du souhait du Collège des Président de District de voir modifier l'article 39.2 des Statuts de la F.F.F..

F. CHARRASSE

- . Informe le Comité de la nomination de la Commission Technique du District.
- . Fait un point des travaux du Conseil Consultatif de la Jeunesse du District : reconduction de la journée de solidarité pour les migrants, projet de Label Citoyen, organisation d'une compétition e-foot. Fait part du souhait exprimé des membres de CCJ de son District de pouvoir organiser des réunions plénières des différents CCJ du Territoire (Districts et Ligue)
- . Organisation de l'Assemblée Générale du District le 07 Décembre prochain au siège de la F.F.F..

C. LAQUERRIERE

- . Revient sur la réunion de rentrée des délégués régionaux qui s'est déroulée le 06 Septembre dernier et au cours de laquelle, outre les traditionnelles consignes de début de saison, ont été évoquées les modifications aux Lois du Jeu.
- Une autre réunion aura lieu à la mi- saison afin de dresser un premier bilan de la saison.
- . Revient sur la mise en place d'un accompagnement spécifique des délégués stagiaires.
 - . Informe le Comité de la probable nomination de M. Gilles PETITMANGIN, ancien délégué de la Ligue, en qualité de délégué U.E.F.A..

G. MATHIEU

- . Donne des nouvelles de l'état de santé de Rosan ROYAN. Le Comité lui souhaite un prompt et complet rétablissement.
- . Informe le Comité de la problématique de terrains sur Paris rencontrée par les clubs de Football Loisir.
- . Fait un point de la Permanence Téléphonique week-end.

A. BOUAJAJ

- . Fait un point sur l'organisation de l'inauguration de la plaine de jeu à Morfondé le 13 Octobre prochain.

J. SANDJAK

- . Donne lecture de divers courriers de remerciements (de Présidents de District au sujet de l'acompte sur licences et de personnalités pour l'envoi du STADIUM MAG).
- . Revient le projet « Club lieu de vie » lancé par la F.F.F..

Le Président
Jamel SANDJAK

Le Secrétaire Général
Ahmed BOUAJAJ